



Collège LES CAPUCINS
Route de Voisenon
77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45

Infos orientation N°6

Aux parents des élèves du collège,

Rentrée 2016 :

PROCEDURE D'ADMISSION **EN INTERNAT DE LA REUSSITE**

Tous les internats de l'académie de Créteil doivent favoriser la réussite des élèves qu'ils accueillent, promouvoir la mixité sociale et scolaire, lutter contre les inégalités territoriales et permettre l'accès à une offre de formation diversifiée.

Pour la rentrée 2016, seuls les internats suivants disposent d'un recrutement spécifique qui relève de **commissions départementales et académiques** :

- Internat de Sourdon
- Internat Jean Lurçat de Saint-Denis

Ces places d'internat sont destinées en priorité aux élèves habitant un quartier politique de la ville et/ou boursiers, aux élèves dont les conditions de vie et d'étude nécessitent un hébergement hors du cadre familial ou à ceux désirant accéder à des formations rares ou éloignées de leur domicile.

L'évaluation de l'adhésion de l'élève et ses représentants légaux au projet d'internat est un élément essentiel et doit faire l'objet d'une attention particulière de l'équipe de l'établissement d'origine au moment de la constitution du dossier. Par conséquent, des entretiens préalables peuvent être conduits par les établissements d'accueil.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à la procédure de recrutement en internat de la réussite, **nous vous invitons à retirer un dossier de candidature auprès de la direction du collège des Capucins de Melun à partir du lundi 7 mars 2016.**

Ce dossier devra être déposé au collège avant le **vendredi 25 mars 2016**.

Si vous souhaitez disposer de plus amples informations sur cette procédure particulière, je me tiens à votre disposition au 01 60 68 69 30

Le principal,